

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

La Marée devient certifiée Équi-Temps Charlevoix

Baie-Saint-Paul, le 9 février 2017 – La Société d'aide au développement de la collectivité de Charlevoix souhaite souligner l'attribution de la certification de niveau 4 à l'organisme La Marée.

L'organisme qui a pour mission l'amélioration de la qualité de vie, l'accompagnement, le soutien ainsi que la défense des droits des membres de l'entourage lorsqu'un de leur proche vit une problématique de santé mentale s'est récemment vu attribué le niveau 4 de la certification Équi-Temps Charlevoix et s'ajoute donc au nombre des 7 certifiés de la précédente cohorte.

Afin de se mériter cette reconnaissance, l'organisme a dû implanter 3 nouvelles mesures ou pratiques de gestion afin de faciliter la conciliation travail-vie personnelle de ses employés de même qu'un mécanisme de participation du personnel sur la question. «La Marée offrait déjà d'excellente condition de travail et de conciliation travail-vie personnelle à leurs employés. La direction a donc dû faire preuve d'imagination et de dépassement afin de conserver cet avantage concurrentiel sur le marché du recrutement», mentionne Pascal Harvey, directeur général de la SADC.

La conciliation travail-vie personnelle implantée au sein de notre organisation, apporte à ses employés de nombreux avantages et répond à des besoins bien réels. Ainsi La Marée s'adapte à ses employés et, en retour, ses employés sont motivés à travailler, affirme Mme Catie Bergeron, directrice de l'organisme.

Rappelons que la certification est un excellent moyen pour les entreprises qui souhaitent se démarquer en période de recrutement. La conciliation travail-vie personnelle est un enjeu majeur pour la collectivité et offrir des conditions de travail qui facilitent cette gestion devient un atout pour les milieux de travail. La SADC invite donc les organisations intéressées à devenir certifiées à faire le pas faire une saine gestion où tout le monde s'en sort gagnant-gagnant.